



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ATEC ITS FRANCE



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Données de mobilité & Point d'accès National transport data

Journée Mobilités, données et territoires : retours d'expérience

Patrick Gendre, chef du pôle numérique, DGITM/MINT, ministère de l'écologie

Aix-en-Provence, le 23 mai 2024

Plan de la présentation

1. Politique nationale données
 1. Standardisation
 2. Open data
 3. Partage de données
2. Le PAN transport data : open data + info voyageurs

I. Politique nationale données de mobilité

1. Normalisation et interopérabilité

La loi d'Orientation des Mobilités (art. 28) vise à développer des **Services Numériques Multimodaux** agrégeant plusieurs services de mobilité : c'est la mobilité par association de services (MAS)

-> Pour favoriser la fluidité multimodale, les services doivent être interopérables en termes de données et de services (API)

Le soutien à la normalisation par la DGITM est le socle de la stratégie des services numériques de mobilité du ministère depuis 20 ans

Principe : **pour chaque donnée -> 1 standard ouvert + accompagnement**

+ outils open source de validation

standards de fait (GBFS), normes (Netex), schémas nationaux (CNIG, data gouv)

2. Ouverture des données

1. **Loi Lemaire / CRPA + LOM + Directive ITS** (MMTIS, RTTI...) révision de la directive (autres présentations)
2. **Un point d'accès national** aux données
transport.data.gouv.fr (a) + bison-fute.gouv.fr (volets routiers b à f...)
3. Le rôle-clé de **l'Autorité de Régulation des Transports** pour le contrôle et le règlement des différends
4. L'ouverture des données ce n'est **pas que l'info aux usagers** : logistique et fret, sécurité routière, analyse et planification des déplacements...

2.1. LOM article 25 (et règlement délégué MMTIS)

MMTIS 2017 révisé en 2023 -> Objectif : faciliter le dévt des services numériques multimodaux
Tous modes:

- TC, TAD, mobilités partagées;
- Route, vélo, stationnement;
- Mobilités partagées (vélo, autopartage, covoiturage, trottinettes, dispo taxis...)
- S'appuyer sur les CL / AOM,

Données statiques et dynamiques

Données rendues disponibles via un Point d'Accès National transport.data.gouv.fr en France

S'appuyer sur les Collectivités / les AOM et les opérateurs pour faciliter l'ouverture de données

une autorité indépendante (ART) pour vérifier la conformité et le cas échéant sanctionner ou régler les différends

Principe de gratuité au moins pour les petits réutilisateurs (la loi permet au producteur de faire payer l'accès aux données temps réel notamment)

2.2. article 122 loi climat & résilience (L. 1115-8-1 code des transports)

Favoriser le report modal :

- **Fournir + d'info sur :**
 - **ZFE ;**
 - **Promotion TC et mobilité partagée ;**
 - **Impact CO2.**
- Réguler les services:
 - Livraisons ;
 - Restrictions de circulation PL (startup d'état Dialog).

-> Décret annulé fin 2023, en cours de republication...

3/ Partage de données

1. **Au-delà de l'open data** : secret commercial, protection de la vie privée...
2. Des exemples : registre de preuve de covoiturage, le taxi, art. 109

D'autres domaines des transports avec plus d'enjeux que sur l'info usagers : logistique et fret, route et véhicules connectés

3. **Une politique européenne** : les « espaces de données », les data acts
Même problématique au niveau des CL : travail transversal par les DSI (« territoires intelligents ») vs besoins métier (transport public, route, etc.)

Eona-X : espace de données de mobilité français (<https://eona-x.eu/>)

European mobility data space, Projet EDIC en cours de montage

II. Le Point d'Accès National transport data gov

transport.data.gouv.fr <https://beta.gouv.fr/startups/transport.html>

le Point d'accès français aux données de mobilité: une plateforme publique rassemblant toutes les données de mobilité utiles aux développeurs et éditeurs d'application, au bénéfice des voyageurs.

Initiée comme startup d'état depuis 2018, transférée à la DGITM en 2021

- Ouvrir les données transport pour favoriser les mobilités durables
- Rendre la donnée d'info voyageurs pour toute l'offre de mobilité disponible et de qualité sur tout le territoire français
- Faciliter la réutilisation en proposant de l'accompagnement et des outils, pour faciliter le développement de services numériques innovants
- Fournir des données pour les études et les analyses
- Promouvoir les alternatives à la voiture solo

French national access point to transport data

Gather all french mobility data

Search data for a region, a city, a network...

You can also



[Use the map](#)



[Use our APIs](#)



[See newly added datasets](#)



transport.data.gouv.fr

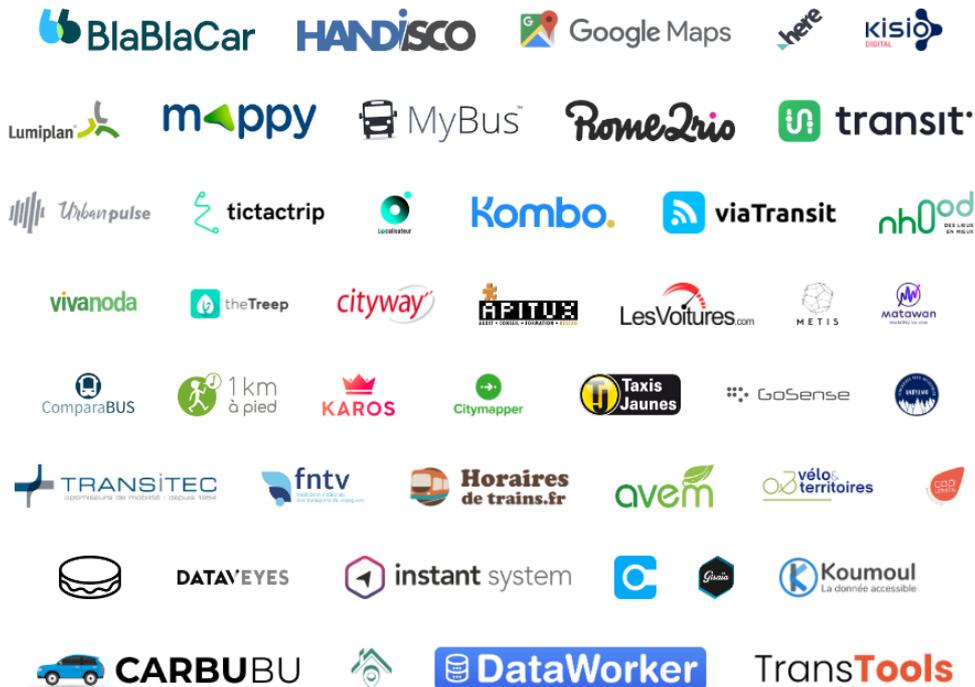
II. Le Point d'Accès National transport data gov

Une équipe de 9 personnes

Un intermédiaire entre les producteurs de données et les réutilisateurs

- Support / Doc de référence, Outils (validation), Amélioration continue, feuille de route partant des besoins, publication d'indicateurs et impact
- Côté réutilisateurs : espace réutilisateurs, partenariat grands réutilisateurs
- Côté producteurs : gouvernance avec les régions à construire
- Nouveaux chantiers :
 - tarifs et registre d'arrêts (titre unique), accessibilité transport
 - covoiturage (offre t réel, lignes, P+R)
 - IRVE
 - Visualisation, amélioration des stats...

exemples de réutilisateurs du PAN transport



90% jeux de données

> 3 M de voyageurs TC
informés chaque semaine

1 M d'utilisateurs de
services de mobilité
partagée

Etat de l'ouverture des données sur le PAN

0 – 25 %

25 – 50 %

50 – 75 %

75 – 100 %



Transport public urbain et régional
480 réseaux



Bus longue distance
3 compagnies



Train
TGV, Transilien, TER, IC



Aérien
3 compagnies

SERVICES – Données statiques



Lieux de stationnement
827 parkings



Lieux de covoiturage
15 790 aires



IRVE
100 971 points de charge



Zones à faibles émissions
14 territoires



Réseaux cyclables
Base nationale



Stationnement cyclable
Base nationale



Passage à niveau
Base nationale



Lignes de covoiturage
En cours

INFRASTRUCTURES – Données statiques



Transport public urbain et régional
220 réseaux



Vélos et trottinettes en libre service
48 réseaux



Offres de covoiturage
En cours

SERVICES –
Données dynamiques

Discussion

Merci de votre attention ! Et de vos questions ?

contact@transport.data.gouv.fr

patrick.gendre@developpement-durable.gouv.fr

<https://www.ecologie.gouv.fr/services-numeriques-mobilite>

<https://www.ecologie.gouv.fr/partage-donnees-mobilite>

Annexes

ZFE (1° du L. 1115-8-1 du code des transports)

« 1° Indiquent, le cas échéant, la présence et les caractéristiques des mesures de restriction de circulation en vigueur dans les zones à faibles émissions mobilité prévues à l'article L. 2213-4-1 du code général des collectivités territoriales ; »

Application

- Données publiées sur le PAN : zone, horaires, catégories de véhicules, crit'air etc. ;
- Obligation d'afficher l'info dans les services d'aide au déplacement.

Restrictions PL (4° du L. 1115-8-1 du code des transports)

« 4° Informent les utilisateurs des mesures de restriction de circulation visant les poids lourds prises par les autorités de police de la circulation en application de l'article L. 2213-1 du même code ou de l'article L. 411-8 du code de la route et concernant les itinéraires proposés, dans le cas des services numériques d'assistance au déplacement spécifiques aux véhicules lourds. »

Application :

- Données descriptives publiées sur (transport.data.gouv.fr), en construction
- Obligation d'afficher l'info dans les services destinés aux PL ;
- DIALOG

Report modal (2° du L. 1115-8-1 du code des transports)

« 2° Ne favorisent exclusivement ni l'utilisation du véhicule individuel, [...] »

➤ 2 principes:

- Messages de sensibilisation;
- Obligation d'intégrer les données TC disponibles sur le PAN pour les services multimodaux.